

Investir au côté des communes et des intercommunalités

Au-delà des investissements qu'il réalise directement, le Conseil départemental accompagne les communes et les EPCI dans leurs propres projets, en particulier à travers sa politique de contractualisation, qui offre une visibilité sur plusieurs années et constitue un « effet levier » essentiel.

Dans les prochaines années, ce soutien sera encore renforcé, afin d'impulser des politiques qui amélioreront le quotidien des Vauclusiens.



Investir via des Contrats de Développement Territorial



Investir pour accompagner les collectivités locales dans leur projet



Investir dans la sécurité des Vauclusiens via les communes et les intercommunalités



Investir dans la couverture médicale du Vaucluse



Investir pour une stratégie départementale de l'irrigation à l'horizon 2028



**Investir pour faire émerger un grand festival de musiques actuelles dans le Sud
Vaucluse**



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09